

Inauguration du bassin de stockage d'Issy-les-Moulineaux

Mardi 20 novembre 2018

**Discours de Patrick Devedjian,
Président du Département des Hauts-de-Seine**

Monsieur le Maire, Cher André Santini,

Monsieur le Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement, Cher Grégoire de la Roncière,

Monsieur le Directeur général du Groupe Suez, Cher Jean-Louis Chaussade,

Madame la Directrice territoriale de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,

Mesdames et Messieurs,

C'est toujours une grande satisfaction pour le Département d'assister à la finalisation d'un équipement d'une telle envergure, au service de la protection des habitants.

Cet ouvrage de grande ampleur, réalisé en seulement 2 ans et demi, est une vraie prouesse technique, puisque ce bassin de stockage des eaux pluviales est totalement enterré sous le stade Gabriel-Voisin, sans gêner son utilisation.

Cette réalisation est très impressionnante par son gigantisme : un diamètre intérieur de 40 mètres, une profondeur de 25 mètres, et une capacité de plus de 23 000 m³.

Je tiens à remercier les équipes du Département et les entreprises qui ont pensé, encadré, suivi et réalisé ce projet tout à fait particulier et complexe.

Je précise aussi qu'un tel projet a des répercussions sur l'emploi. Des clauses sociales ont été intégrées au marché public du Département, pour que les bénéficiaires du RSA puissent travailler sur ce chantier (soit plus de 7 400 heures de travail au total).

L'objectif de cet ouvrage est double : il s'agit de prévenir les inondations par débordement des réseaux d'assainissement, et de participer à la dépollution de

la Seine, en réduisant de 40% les volumes d'eaux usées déversées dans le fleuve lors des événements pluvieux.

Au total, le Département a investi 31 M€ dans la réalisation de ce bassin. Les travaux ont été soutenus par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, à hauteur de 8,8 M€ (au titre des subventions et de l'octroi d'un prêt à taux zéro pour 4,4 M€).

L'exploitation du bassin sera assurée par la SEVESC, filiale du Groupe SUEZ, qui a remporté le nouveau contrat de délégation de service public d'assainissement du Département, pour une durée de 12 ans, à compter du 1^{er} janvier prochain.

Ce contrat (400 M€), que nous allons signer tout à l'heure, est le plus important d'Ile-de-France en matière d'exploitation de réseau d'assainissement.

Vous le savez, l'exploitation du réseau d'assainissement est une compétence « historique » du Département. Dans les Hauts-de-Seine, le réseau départemental d'assainissement représente 627 km de longueur cumulée.

Au moment où un débat sans fin anime les pouvoirs publics sur le Grand Paris et que certains se demandent si l'échelon départemental pourrait être rayé de la carte administrative, ce grand ouvrage que nous inaugurons démontre que le Département est très utile, et même indispensable !

Le Département, acteur majeur de la décentralisation, prouve chaque jour son efficacité et sa capacité à améliorer, très concrètement, la vie des habitants : c'est vrai pour l'action sociale, pour l'aménagement du territoire, pour les collègues notamment.

A bonne distance du terrain et avec une puissance d'action importante, le Département reste un relais indispensable pour les communes, un professionnel incontournable dans ses domaines de compétences, un soutien indéfectible en matière d'investissement.

Alors pourquoi se priver d'une collectivité qui marche ?

Nous allons maintenant signer le contrat de délégation de service public d'assainissement.